ARCA

Exercice clos le 31 décembre 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

AUREO

ARCA

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 10 rue du Comté de Mons – 37300 JOUE-LES-TOURS

SIREN 508 769 874

_____

SOMMAIRE

	Pages
Rapport sur les comptes annuels	1 – 3
Comptes annuels	4 à 16

ARCA

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 10 rue du Comté de Mons – 37300 JOUE-LES-TOURS

SIREN 508 769 874

_____

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

_____

Aux membres de l'association,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ARCA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes

prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tours, le 9 mai 2022



AURĒO
Commissaire aux Comptes
Représentée par Damien TESTÉ

Bilan association ANC

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	6 000	6 000			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	9 760	7 503	2 256	1 074	1 182
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	602		602	594	8
Prêts					
Autres					
TOTAL (I)	**16 362**	**13 503**	**2 858**	**1 668**	**1 190**
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes	6 779		6 779	10 220	- 3 441
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	55 266		55 266	60 452	- 5 186
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	28 990		28 990	232 344	- 203 354
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	482 883		482 883	88 073	394 810
Charges constatées d'avance	177		177	108	69
TOTAL (II)	**574 095**		**574 095**	**391 197**	**182 898**
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	**590 457**	**13 503**	**576 953**	**392 865**	**184 088**

Bilan association ANC(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	-160 413	-186 478	26 065
Excédent ou déficit de l'exercice	312 383	26 066	286 317
Situation nette (sous total)	151 971	-160 413	312 384
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	**151 971**	**-160 413**	**312 384**
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	101 472	90 595	10 877
TOTAL (II)	**101 472**	**90 595**	**10 877**
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	601	42 354	- 41 753
Emprunts et dettes financières diverses	450	450	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 397	34 949	- 12 552
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	66 397	209 847	- 143 450
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	149 232		149 232
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	84 433	175 083	- 90 650
TOTAL (IV)	**323 510**	**462 683**	**- 139 173**
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	**576 953**	**392 865**	**184 088**

Compte de résultat association ANC

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	13 215	2 285	10 930	478,34
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	9 268	6 764	2 504	37,02
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services	582 146	283 934	298 212	105,03
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	241 197	209 095	32 102	15,35
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du plublic				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	199	13 748	- 13 549	-98,55
Utilisations des fonds dédiés	75 535	9 000	66 535	739,28
Autres produits	21	83	- 62	-74,70
Total des produits d'exploitation (I)	**921 581**	**524 909**	**396 672**	**75,57**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	8 268	6 764	1 504	22,24
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	180 249	96 755	83 494	86,29
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	3 051	2 842	209	7,35
Salaires et traitements	242 503	235 385	7 118	3,02
Charges sociales	86 420	55 737	30 683	55,05
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 198	2 210	- 1 012	-45,79
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	86 412	90 595	- 4 183	-4,62
Autres charges	28	233	- 205	-87,98
Total des charges d'exploitation (II)	**608 130**	**490 521**	**117 609**	**23,98**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	**313 451**	**34 388**	**279 063**	**811,51**
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	280	10	270	N/S
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		750	- 750	-100
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	**280**	**760**	**- 480**	**-63,16**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	573	708	- 135	-19,07
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (IV)	**573**	**708**	**- 135**	**-19,07**
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	**-293**	**53**	**- 346**	**-652,83**

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	**313 158**	**34 440**	**278 718**	**809,29**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	15 991	6 183	9 808	158,63
Sur opérations en capital		750	- 750	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	**15 991**	**6 933**	**9 058**	**130,65**
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	16 765	14 487	2 278	15,72
Sur opérations en capital		750	- 750	-100
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		70	- 70	-100
Total des charges exceptionnelles (VI)	**16 765**	**15 307**	**1 458**	**9,53**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-774**	**-8 374**	**7 600**	**90,76**
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	937 852	532 602	405 250	76,09
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	625 468	506 537	118 931	23,48
EXCEDENT OU DEFICIT	**312 383**	**26 066**	**286 317**	**N/S**
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature	719	698	21	3,01
. Bénévolats	4 118	3 006	1 112	36,99
Total	**4 837**	**3 704**	**1 133**	**30,59**
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services	719	698	21	3,01
. Prestations				
. Personnel bénévole	4 118	3 006	1 112	36,99
Total	**4 837**	**3 704**	**1 133**	**30,59**

ANNEXE

Préambule

- Description de l'objet social de l'entité :

L'association a pour but de soutenir la recherche en criminologie et en sciences psychosociales, par le développement de trois pôles :

* le pôle Recherche et Développement composé de deux axes : le Laboratoire TIM-E et l'Institut de Formation,

* le pôle Justice Restaurative qui se décline en Centre National et Centres Régionaux afin de soutenir de manière effective le développement de la Justice Restaurative,

* le pôle Clinique.

Plus généralement, l'association a pour objet de soutenir et développer toutes opérations et actions se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement sur l'ensemble du territoire.

- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Le pôle Clinique assure des prises en charge et des suivis auprès de publics touchés par les problématiques criminologiques et psychosociales. Que ce soit en individuel ou en groupe, l'ARCA propose un service d'accompagnement adapté au patient.

Notre service est ouvert à toute personne ayant une problématique psychologique sollicitant l'accompagnement par un professionnel qualifié.

Notre spécialité est l'accompagnement de personnes, majeures ou mineures, concernées par une infraction qu'elles soient auteurs, victimes, témoins ou de l'entourage de l'auteur ou de la victime.

De plus, la Clinique ARCA s'est ouverte à des problématiques psychiques générales telles que le deuil, les risques psychosociaux, les dépendances, les troubles anxieux et phobiques.

L'ARCA est également un Organisme de Formation. Nos formations, assurées par des spécialistes de leur domaine, sont à destination des professionnels tels que le personnel des Ministères, DISP, Préfectures, TGI, Cours d'Appel, des praticiens du paramédical comme du sanitaire et social.

Nos formations s'étendent de la découverte thématique jusqu'au protocole clés en main en passant par les formations se focalisant sur la posture professionnelle ou un outil spécifique.

En 2019, notre nouveau parcours de formation TIM-E a été présenté au public. Son accueil a été plus que positif et est aujourd'hui implanté dans plusieurs services.

Le pôle Recherche quant à lui s'intéresse au développement d'outils de protocole et de programmes d'accompagnement. Ces développements étant d'abord éprouvés en interne afin de les rendre pertinents et performants dans l'accompagnement des publics/problématiques cibles.

Ces outils sont ensuite utilisés dans la pratique quotidienne du pôle Clinique mais sont aussi proposés au sein du pôle Formation, comme par exemple la réalité virtuelle (FRED), des grilles d'évaluation spécifiques avec en 2019 un outil ayant pour focale les Violences conjugales (AFFECT) ou encore notre protocole adapté à la victimologie (TIM-E ORACLE).

Par ailleurs, le pôle Recherche propose la mise en place de diagnostics avec pour objectif comprendre, analyser et permettre la mise en place d'actions et outils adaptés.

L'ARCA officie sur l'ensemble du territoire français mais également à l'étranger en partenariat avec d'autres structures ou professionnels.

- Description des moyens mis en œuvre :

En 2021, l'ARCA était implantée à Joué-Lès-Tours et à Lyon et comptabilisait en moyenne 7 salariés. S'ajoute à cela, une équipe de libéraux venant compléter l'équipe sur des actions ponctuelles.

L'ARCA travaille principalement avec les instances publiques telles que le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, les services pénitentiaires mais également les associations et les entreprises privées, la CAF ou la CNMSS.

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 576 953,23 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 312 383,49 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Les faits caractéristiques de l'exercice sont les suivants :

- PROCEDURE REDRESSEMENT JUDICIARE :

L'association ARCA a été placée sous le bénéfice d'une procédure de Redressement Judiciaire depuis le 1er août 2019.

La continuité d'exploitation n'est pas compromise compte tenu du maintien des financements, des perspectives d'activité et des restructurations de l'association opérées.

La période d'observation a été renouvelée une dernière fois jusqu'au 30 avril 2021.

Le projet de plan de redressement a été présenté au Tribunal de Grande Instance de Tours le 15 avril2021 et arrêté le 29 avril 2021.

- COVID 19 :

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation de plusieurs états d'urgence sanitaire ont constitué des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces évènements et de leurs conséquences connues ou probables à la date d'arrêté des comptes.

L'association constate que ces événements ont eu un impact significatif sur son activité depuis mi-mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, en réduisant les possibilités d'organisation de formations, ainsi que le niveau des engagements de dépenses sur l'exercice.

L'association ARCA a eu recours au chômage partiel pour l'un de ses salariés à hauteur de 145 €.

- ADHERENTS DE L'ASSOCIATION :

L'ARCA a engagé un processus d'ouverture de l'association à des adhérents, à compter du mois de Septembre 2020, et comptabilise 13 215 € de cotisations d'adhérents relatives à l'exercice 2021.

Principes, règles et méthodes comptables

Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Contributions volontaires

L'association comptabilise les contributions volontaires en nature.
Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective.
Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

Engagements en matière de pensions et retraites

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 000			6 000
Immobilisations corporelles	8 379	2 380	999	9 760
Immobilisations financières	594	8		602
TOTAL	**14 973**	**2 388**	**999**	**16 362**

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**	6 000			6 000
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers		279		279
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	7 304	919	999	7 224
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	7 304	1 198	999	7 503
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**13 304**	**1 198**	**999**	**13 503**

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	55 266	55 266	
Autres créances	28 990	28 990	
Charges constatées d'avance	177	177	
TOTAL	**84 433**	**84 433**	

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	4 626
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	28 990
TOTAL	33 616

Notes sur le bilan passif

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	-186 478	26 066			-160 413
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	26 066	-26 066	312 383		312 383
Dont générosité du public					
Situation nette	**-160 413**		**312 383**		**151 971**
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consomptibles					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	**-160 413**		**312 383**		**151 971**
TOTAL dont générosité du public					

Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation Contributions financières d'autres organismes Ressources liées à la générosité du public	90 595	86 412	75 535			101 472	
TOTAL	**90 595**	**86 412**	**75 535**			**101 472**	

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	601	601		
Dettes financières diverses	450	450		
Fournisseurs	22 397	22 397		
Dettes fiscales et sociales	66 397	66 397		
Dettes sur immobilisations	0			
Autres dettes	149 232	26 435	47 068	75 729
Produits constatés d'avance	84 433	84 433		
TOTAL	**323 510**	**200 713**	**47 068**	**75 729**

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	14 966
Dettes fiscales et sociales	55 477
Autres dettes	
TOTAL	**70 443**

Annexe (suite)

Notes sur le compte de résultat

Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
FONDATION M6						6 400
DRFIP CENTRE ET LOIRET						8 660
MINISTERE DU TRAVAIL		2 000	2 000			
MINISTERE DE LA JUSTICE		40 000	40 000			
CAF TOURAINE		7 972	7 972		4 712	
ARS 95		10 000	10 000		6 000	
DRFIP		69 776	69 776		700	
SCBCM MINISTERE INTERIEUR		110 000	110 000		75 000	
COMMISSION EUROPÉENNE		1 449	1 449			
	TOTAL	**241 197**	**241 197**		**86 412**	**15 060**

Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels

	Net
Produits exceptionnels	15 991
Sur opérations de gestion	15 991
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Charges exceptionnelles	16 765
Sur opérations de gestion	16 765
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	
Résultat exceptionnel	**-774**